



Cabinet du ministre délégué aux Transports,  
à la Mer et à la Pêche

Paris, le jeudi 14 novembre 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Frédéric CUVILLIER donne une nouvelle impulsion à la Ligne Nouvelle Paris-Normandie

Sur la base des conclusions de la Commission « Mobilité 21 » remises en juillet dernier, le Gouvernement a décidé de réorienter la politique des transports vers la conservation et la modernisation des réseaux existants, tout en poursuivant la réalisation de grands projets dans le cadre d'une programmation crédible et responsable.

Les travaux de la Commission ont confirmé l'importance du projet de ligne ferroviaire nouvelle Paris-Normandie pour répondre à la saturation globale de l'axe, recommandant une réalisation séquencée du projet, en traitant de manière prioritaire les sections présentant le plus d'enjeux.

**Frédéric Cuvillier a donc décidé de poursuivre les études préalables à la déclaration d'utilité publique de la ligne nouvelle Paris-Normandie. La réalisation du projet s'effectuera en deux temps. Dans un premier temps, les études porteront sur trois sections prioritaires:**

- **Paris-Mantes ;**
- **Mantes-Evreux ;**
- **le nœud de Rouen et la nouvelle traversée de la Seine.**

Pour Frédéric Cuvillier, « cette ligne souffre aujourd'hui de retards devenus chroniques. Ces difficultés se concentrent aux heures de pointe, ce qui souligne la saturation de l'infrastructure. La ligne nouvelle Paris-Normandie constituera un réel gain de temps

---

Contact presse :  
Service de presse:

01 40 81 77 57

[secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr)

*pour les voyageurs, une amélioration concrète de la régularité des trains, un progrès pour les trains du quotidien en Ile-de-France, mais également en Basse-Normandie et en Haute-Normandie ».*

Frédéric Cuvillier a demandé au préfet François Philizot, délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, de présider le comité de pilotage chargé de coordonner ces études qui seront menées par RFF, maître d'ouvrage du projet.

Ce comité de pilotage associera à l'Etat et au maître d'ouvrage, comme pour la période précédent le débat public, les régions de Basse-Normandie, de Haute-Normandie et d'Ile-de-France, les départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise, de l'Eure, de la Seine-Maritime, du Calvados et de la Manche, les villes de Paris, Rouen, Le Havre, Caen et Cherbourg ainsi que le Syndicat des transports d'Ile-de-France. Des dispositifs d'échanges et d'information seront mis en place afin de permettre l'expression de tous les acteurs des territoires.

Les études lancées viseront à préciser des zones de passage préférentielles qui seront examinées selon des critères de performance du projet mais aussi sur les aspects environnementaux ou encore socio-économiques. Au vu de l'ensemble de ces données, **le ministre arrêtera, à la fin de l'année 2016, le fuseau de ces trois sections prioritaires, dans lequel sera recherché le tracé de la ligne en vue de la tenue d'une enquête publique.**

---

**Contact presse :**

Service de presse:

01 40 81 77 57

[secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr)